

ÉCOLE AHUNTSIC

Quartier 2 / Bordeaux - Ahuntsic

Conseil d'établissement

Procès-verbal
25 janvier 2023

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h28.

1.1 Prise de présences –

Étaient présents :

Parents	Équipe école	OPP	Service de garde	Fondation
Thu-Nhon Luu	Stéphane Rochefort	Marie-Josée Lessard	Nathalie Scott	Stéphanie Dubuc
Marie-Claude Lamarche	David Lehoux			
Sami Tannoury	Marie-Christine Doré			
El Mustapha Jaouhar	Nathalie Perreault			
Étienne Lamontagne				

Étaient absents :

Parents	Équipe École	OPP	Service de garde	Fondation
	Sofie Dessalles			

1.2 Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

2. Visite de Nathalie Goulet, conseillère municipale

Lucie Imbeau, attachée politique, accompagne Nathalie Goulet.

Mme Goulet rencontre les CÉ et les OPP de l'arrondissement. Elle se présente comme une fille Ahuntsic, elle est presque voisine du pavillon principal. Ainsi, elle connaît les enjeux des écoles du quartier. L'enjeu principal, selon elle: sécurité des rues, pour tous.

Ahuntsic est un arrondissement de transit. Plusieurs véhicules traversent le quartier sans s'y arrêter. Mme Goulet indique qu'elle remarque une grande mobilisation des parents dans les moyens pour sécuriser les écoles. Elle se dit elle aussi déterminée à le faire. Depuis cinq ans, un programme de sécurisation aux abords des écoles est en marche. Ce programme vise, entre autres, la construction de nombreuses saillies de trottoir.

Dernièrement, Mme Goulet a rencontré le CÉ et l'OPP de l'école Fernand-Seguin pour écouter leurs préoccupations et propositions. Elle vient nous écouter à notre tour, puisque les parents de l'école Ahuntsic sont ceux qui connaissent mieux les abords de leur école et les enfants qui la fréquentent.

Ahuntsic est l'arrondissement de Montréal présentant le plus grand nombre d'écoles. Plusieurs ont des annexes, d'autres ont des projets d'agrandissement en cours ou à venir.

Plusieurs groupes de pression se font aussi entendre, entre autres «Sauriol au ralenti» et le «Mobilisation environnement Ahuntsic Cartierville (MEAC). Les décisions se prennent aussi en collaboration avec le poste de quartier 27 du Service de police de la ville de Montréal (PDQ27)

M. Luu se demande, compte tenu qu'Ahuntsic est un quartier de transit et qu'il y a beaucoup de voitures sur les rues résidentielles, ce qui justifie le choix de mettre des dos d'âne sur certaines rues et d'autres, non. Quand il y a installation de dos d'âne sur certaines rues, celles qui n'en ont pas se retrouvent avec plus de trafic... Il demande également s'il est possible d'inverser certains tronçons de rue entre Henri-Bourassa et Sauvé, pour éviter que les voitures empruntent ces rues plutôt que les grandes artères. Par ailleurs, M. Luu constate que beaucoup d'enfants empruntent la rue D'Auteuil dans tous les sens à l'entrée et à la sortie de l'école. Beaucoup de piétons, beaucoup de vélos. Finalement, depuis que le pavillon principal est à Fernand-Seguin, beaucoup d'enfants traversent la rue Laverdure entre les deux passages piétons et la rue D'Auteuil au Nord du passage de l'église St-Jude, et pourtant il n'y a aucune signalisation pour protéger les piétons ni les cyclistes, alors qu'il s'agit d'un passage pour accéder à la piste cyclable.

Mme Goulet répond que les demandes de dos d'âne se font rue par rue. Une centaine par année peuvent être implantés, tout est une question de coûts. Quand on refait les rues, on ne les refait plus à l'identique, c'est pour cette raison que Grande-Allée en a eu. Quand on refait une rue, on les ajoute. On peut aussi appeler le 311 pour ajouter du poids aux demandes. La rue Laverdure est planifiée. Au sujet de l'inversion des sens de rue : on y pense. Les ajouts d'arrêts doivent être votés en conseil d'établissement. Une traverse piétonne sur d'Auteuil est envisagée. Il y a encore des demandes. Il y a aussi un affichage dynamique au pavillon principal sur St-Laurent.

Monsieur Tannoury indique que les trottoirs pas assez larges devant les écoles, sur d'Auteuil et sur Sauriol. Il y a aussi du déneigement pendant les heures d'arrivée des enfants à l'école entre autres sur Henri-Bourassa. Le déneigement des grandes artères est dangereux

Mme Goulet répond que si le chargement de la neige est fait à l'heure de circulation des enfants sur les rues des écoles, il faut appeler à la ville pour demander l'arrêt. Les trottoirs sont déneigés, lors des tempêtes, dans les 4 heures suivant le début de la neige puis à tous les 4 heures. Il y a 400km de trottoirs dans l'arrondissement

Monsieur Lamontagne demande pourquoi accéder aux demandes à la pièce au lieu d'un plan concerté de circulation.... Pourquoi pas une vision d'ensemble de dos d'âne plutôt qu'un plan concerté ? Il a fait une demande de d'arrêt au coin de Clark et Fleury, elle a été refusée car il y en a un un coin plus loin... Chaque rue doit se mobiliser et c'est la première à le faire qui a priorité ?

Réponse de Mme Goulet : c'est ce qu'on fait, on a une vision d'ensemble. À terme, on veut apaiser complètement le secteur. On n'attend pas la mobilisation pour sécuriser, on est en route. 73 écoles sont faites à Montréal, dont 12 dans Ahuntsic, et 5 écoles du quartier sont à venir. L'arrondissement fait de l'aménagement. Il y a un plan au coin de Sauriol-Durham intersection complètement sécurisée avec double saillie végétalisées. La priorité des priorités : la traverse D'Auteuil à la hauteur de l'église

Monsieur Jahouar questionne au sujet de l'intersection Sauriol-Berri et Sauriol-Lajeunesse que les enfants doivent traverser. Pourrait-il y avoir une indication de la vitesse des véhicules sur ces rues ? Ou réduire la vitesse maximale sur ces rues lors des heures d'entrée et de sortie des écoles ? Il n'y a même pas d'indication que c'est une zone scolaire

Réponse de Mme Goulet : On fait ce genre d'affichage généralement tout près des écoles. Cela ne peut probablement être fait pour toutes les écoles, car on en a un nombre x qu'on peut installer par année. On aimerait aussi des photo-radar, mais ça c'est une décision provinciale. Inverser des sens des rues, installer des pistes cyclables provoque des levées de boucliers. Je sens que les gens sont de plus en plus prêts à faire ces sacrifices, même si c'est au détriment de l'efficacité et la vitesse des déplacements en voiture.

David Lehoux s'inquiète de l'étroitesse des trottoirs, surtout sur Sauvé. Trottoir pour une seule personne sur Sauvé. On est coincés entre les autobus et les terrains privés. Quand la haie est taillée, ça fait une différence. Même parfois les citoyens stationnent sur le trottoir.

Réponse de Mme Goulet: Il est très coûteux d'élargir des trottoirs. Si des gens bloquent le trottoir, portez plainte. Sur la rue Sauvé, ça va être difficile d'élargir les trottoirs. À court terme, ça m'étonnerait qu'il puisse y avoir des aménagements.

Nathalie Perreault se demande pourquoi la piste cyclable sur Sauriol n'est pas protégée.

Réponse de Mme Goulet : Coûts importants. Pour l'instant, ce sont des bolards. Idéalement, il y aurait la piste cyclable complètement protégée.

Monsieur Luu se demande comment les décisions sont prises, s'il y a des analyses ? Selon l'heure, les écoles, l'horaire des autobus, etc.

Réponse de Mme Goulet: oui, on fait tout ça. On a des données. Présentement, on pose des actions plus rapides. On essaie d'être dans l'action plus rapidement. On a un plan local de déplacement qui a été élaboré et adopté. Les plans de déplacements scolaires sont faits par Vélo Québec et peuvent être trouvés sur le site de la ville. On a une vision, on est partants pour la partager. On veut revenir vous rencontrer, vous écouter. Une fois par année, invitez-moi !

M. Lamontagne se demande qui s'occupe de quoi pour la gestion du trafic.

Mme Goulet répond que l'arrondissement s'occupe des rues locales et des arrêts. La ville-centre s'occupe des artères comme Henri-Bourassa et Lajeunesse et des feux de circulation. Québec s'occupe des radars. Bref, vous pouvez toujours passer par nous. Responsabilité partagée aménagement (Ahuntsic), répression (PDQ), sensibilisation avec le rôle de l'école et des parents et les rappels envoyés aux parents.

M. Luu se questionne sur les mesures à venir pour le pavillon principal quand nous y retournerons. Il y a beaucoup de véhicules lourds sur St-Laurent ! Beaucoup de virage en U, de non-respect des feux d'autobus. Vous avez 3 ans avant que ça ouvre. Est-ce qu'un terre-plein sur St-Laurent serait une bonne option pour protéger l'école ?

Réponse de Mme Goulet : beaucoup de solutions (kiss and go du SDG), refuge pour traverser Henri-Bourassa, signaux visuels, brigadiers. Restera toujours une intersection très achalandée. Un terre-plein peut être à réfléchir. Les amendes plus élevées dans les corridors scolaires

Il y aura aussi un service express vélo l'an prochain sur Henri-Bourassa : une piste cyclable qui ira de Mtl-Nord à Ville-St-Laurent. On y croit beaucoup. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez de nouvelles idées !

3. Lecture et adoption

3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 25 janvier 2023

Compte tenu de la visite de Mme Nathalie Goulet, conseillère municipale, nous allons reporter la discussion sur les critères de sélection d'une direction d'école.

CÉ 25 janvier 2023	IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Lamarche et appuyé par David Lehoux que l'ordre du jour soit adopté après le retrait du point 6.3.5 (critères de sélection d'une direction d'école). La proposition est adoptée à l'unanimité.
--------------------	---

3.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 11 octobre 2022

Thu-Nhon Luu propose quelques modifications :

4.1 Suite de questions/réponses sur les plans du pavillon principal :

Texte original	Texte corrigé
«Est-ce qu'une protection sera à faire pour les murs blancs dans les espaces communs et corridor de l'école ?»	«Est-ce qu'une protection sera à faire pour les murs de gypse dans les espaces communs et corridor de l'école ?»
«Le type de gazon synthétique est spécifique pour les enfants et pour ce genre d'espace. Il ne devrait pas avoir de granule.»	«Le type de gazon synthétique est spécifique pour les enfants et pour ce genre d'espace. Il ne devrait pas avoir de granules de pneus recyclés.»
«Une copie des plans pourrait être offerte à la Direction pour être partagée.»	«Une copie des plans pourrait être offerte à la Direction pour formulation de commentaires par la direction et le CÉ»

Coquille au point 6 (levée de l'assemblée) à corriger :

«La motion est proposée par Mma Lamarche» à remplacer par «La motion est proposée par Mme Lamarche»

CÉ 25 janvier 2023	Après ces modifications, IL EST PROPOSÉ par El Mustapha Jaouhar et appuyé par Étienne Lamontagne que le procès-verbal soit adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité.
--------------------	---

3. Parole au public

Aucun.

4. Parole au directeur

4.1 Points de consultation

4.1.1 Plan d'engagement vers la réussite du CSSDM

Discussion de groupe sur les questions que le CSSDM a envoyées à chacun de ces CÉ.

4.2 Point d'approbation

4.2.1 *Un livre à moi TD*

En décembre, TD a envoyé une boîte de livres à distribuer aux enfants de 1^{re} année. Les livres sont identifiés avec le logo TD.

CÉ 25 janvier 2023	IL EST PROPOSÉ par Étienne Lamontagne et appuyé par Sami Tannoury que le procès-verbal soit adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité.
--------------------	--

4.3 Points d'information

4.3.1 *Des nouvelles des nôtres*

Le poste de secrétaire au pavillon principal a été comblé.

Sofie Dessalles est en congé pour une durée indéterminée.

Pour le programme AIDA, 24 élèves de l'école Ahuntsic ont été sélectionnés et 24 élèves des écoles avoisinantes joindront le programme l'an prochain.

4.3.2 COVID

Pas de nouvelles.

4.3.3 *Projet éducatif*

Projet en cours. Des discussions sur le contexte progressent. Une version préliminaire sera présentée au CÉ et au comité école.

Le chantier est bien amorcé.

4.3.4 *Délocalisation*

Un boutons pour ouvrir la porte à distance au pavillon, donc le gardien de sécurité n'est plus présent.

Un TNI a été installée.

La liste de déficiences de M. Rochefort diminue.

4.3.5 Sécurité aux abords des écoles

Voir le point sur la visite de Mme Goulet.

5. Sorties éducatives

Élèves concernés	Sortie	Date	Montant total pour la sortie	Montant par enfant
1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e années préscolaire	Camp Bruchési	Fin d'année 2 juin 2023	6335\$	39,28\$ par élève
Il s'agit de la même sortie que présentée à l'automne, mais les budgets gouvernementaux seront utilisés pour financer la sortie.				
	MBAM	2 février		0\$ Budget milieu culturel
Sortie acceptée.				

6. Parole aux membres

6.1 Parole aux enseignants

David Lehoux parle pour le comité bibliothèque. On est toujours à la recherche de parents... Une relance sera envoyée aux parents. Proposition de faire, une journée de fin de semaine en début d'année scolaire, un blitz pour bien partir l'année.

6.2 Rapport de la représentante du service de garde

Point d'information : Semaine de relâche 2023

Un sondage a été envoyé aux parents. Une douzaine d'élèves maximum a manifesté son intérêt, ce n'est pas suffisant pour l'autofinancement.

Point d'approbation : Règlementation 2022-2023

Le tarif du SDG est maintenant imposé à 3\$/heure. Le reste du document est relativement uniforme dans toutes les écoles du CSSDM, seules des particularités par exemple sur la procédure pour aller chercher les enfants apparaissent.

CÉ 25 janvier 2023	IL EST PROPOSÉ par Etienne Lamontagne et appuyé par El Mustafa Jouahar que la réglementation soit approuvée. La proposition est adoptée à l'unanimité.
--------------------	---

6.3 Rapport de l'Organisme de participation des parents (OPP)

Le déjeuner de Noël a eu lieu le 10 janvier au lieu du 23 décembre . Les parascolaires ont été très appréciés, ils ont commencé hier. La plupart sont organisés en collaboration avec l'Union des familles d'Ahuntsic (UFA).

Le bottin des élèves sera de retour en 2023.

Des midis sportifs seront proposés à compter du 30 janvier à l'Annexe. Des parents bénévoles seront présents les lundi et mardi. Hockey cosom, puis flag football seront offerts.

Une demande de financement a été envoyée à Desjardins, 3000\$ ont été reçus. Une partie du montant financera une cabane à sucre mobile, au pavillon principal en matinée et à l'annexe en après-midi.

Un marché de l'amour est organisé pour la St-Valentin : les parents préparent des gourmandises qui seront vendues aux élèves.

Classe Verte Défi Aventure au Bois-de-Liesse en collaboration avec GUÊPE: plusieurs enseignants sont d'accord. Cette activité serait financée par le reste du fonds Desjardins,. Une autre partie pourrait être donnée par la Fondation. Une demande pourrait être faite au CÉ pour qu'une partie du Fonds 4 puisse être utilisée pour payer le reste de la sortie.

Les parents du CÉ souhaitent une demande écrite avec les dates, le détail des dépenses et des sources de financement avant de se prononcer sur une demande de financement. Un plan devrait aussi être établi pour la reconduite de cette activité sans le financement du Fonds 4. Une réunion extraordinaire du CÉ pourrait être tenue pur approuver cette dépense si les délais sont trop serrés. Elle est planifiée pour le 15 février, 18h30, en TEAMS.

Une collaboration est souhaitée entre l'OPP, la Fondation et les parents. Ce sera le cas lors d'une prochaine rencontre du personnel de l'école.

À venir : kermesse le 9 juin au parc Ahuntsic.

6.4 Rapport de la Fondation

Dates à retenir :

Souper spaghetti vendredi 2 juin à Julie-Payette – nouveau fournisseur. Des parents bénévoles seront recherchés

Produits de l'érable avec livraison à domicile (Palais des saveurs) – lancement de la campagne en mi-février, livraison fin mars

Campagne de dons, ciblée sur la classe verte

Concours de dessins lié au sentiment d'appartenance, pour imprimer des dessins sur des chandails ou sur l'agenda. L'idée d'avoir plusieurs gagnants (préscolaire, puis par cycle) est intéressante. Pourrait être lié au SDG...

Étiquette Collamoi : en fin d'année

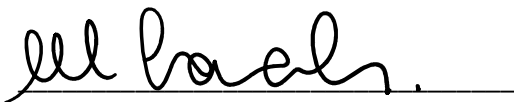
Question de M. Jaouhar : quel est le rapport montant dépensé par les parents vs profit pour la Fondation avec l'activité souper de l'an dernier ? Le souper spaghetti est plutôt rentable, l'an dernier avec les boîtes à lunch était moins profitable.

6.5 Rapport de la représentante au comité de parents

plus de détails au prochain CÉ.

7. Levée de l'assemblée à 20h45.

CÉ 25 janvier 2023	IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Lamarche et appuyé par Nathalie Scott que l'assemblée soit levée. La proposition est adoptée à l'unanimité.
--------------------	--



Marie-Claude Lamarche

secrétaire